

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale



Vous rencontrez des
difficultés de logement,
financières, sociales...
des solutions existent.

Contactez-nous !

**Le CCAS vous tend
la main !**

CCAS d'Orée-d'Anjou

Services Municipaux Orée-d'Anjou

4, rue des Noues – Drain – 49530 ORÉE-D'ANJOU

Tél. 02 52 59 55 26 – ccas@oreedanjou.fr / www.oreedanjou.fr



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ?

LES MISSIONS DU CCAS

- accueillir
- écouter
- Accompagner
- Soutenir
- orienter vers les services compétents

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Résider sur la commune depuis plus de 3 mois
- Être majeur
- Répondre aux critères de ressources

LE CCAS POUR TROUVER ENSEMBLE DES SOLUTIONS

Une aide financière ponctuelle sur présentation d'un dossier constitué par un travailleur social partenaire (MDS, Centre socioculturel, etc.) pour des factures en lien avec la mobilité, le logement, les énergies...

Une aide pour l'ouverture des droits (élection de domicile, demande d'aide sociale à l'hébergement ou à domicile).

Un accompagnement dans vos démarches administratives.

Un soutien dans votre recherche de logement social.

LE CCAS, C'EST AUSSI :

Un service de portage de repas à domicile pour les personnes de plus de 55 ans résidant sur la commune.

Une résidence service : établissement non médicalisé pour les personnes autonomes de plus de 60 ans.

Un registre nominatif facultatif des personnes vulnérables : plan canicule et grand froid.

LE CCAS EST À VOTRE ÉCOUTE

DU LUNDI AU VENDREDI

Accueil téléphonique de 9h à 17h
au 02 52 59 55 26

Accueil physique de 9h à 17h au sein
des Services Municipaux d'Orée-d'Anjou,
à Drain.

Accueil physique possible sur rendez-
vous en mairie déléguée.